



Panorama affaires publiques des actualités du monde de la santé

Semaine du 02 septembre 2024

EN RÉSUMÉ

Nominations

Sébastien Debeuamont, jusqu'alors directeur général adjoint de l'Agence régionale de santé Provence-Alpes-Côte d'Azur, devrait être nommé directeur régional de l'Économie, de l'Emploi, du Travail et des Solidarités (DREETS) de cette même région.

Stanislas Lyonnet professeur à l'Université Paris Cité et médecin généticien à l'hôpital Necker-Enfants Malades, directeur de l'institut Imagine, présidera le conseil d'orientation de l'Agence de la biomédecine.

Maëlig Le Bayon, administrateur de l'État, directeur du cabinet de Fadila Khattabi, ministre déléguée chargée des Personnes âgées et des Personnes handicapées depuis février dernier, ancien directeur du cabinet de Geneviève Darrieussecq au ministère délégué chargé des Personnes handicapées, et directeur adjoint du cabinet de Jean-Christophe Combe au ministère des Solidarités, de l'Autonomie et des Personnes handicapées, a été nommé hier, en Conseil des ministres, directeur de la Caisse nationale de solidarité pour l'autonomie (CNSA), à compter du 2 septembre.

INFOS ET CHIFFRES CLÉS

Projet de loi de finances – Le projet de loi de finances (PLF) pour 2025 doit être déposé à l'Assemblée nationale d'ici le 1er octobre, mais la commission des Finances s'inquiète des retards et des conditions atypiques de préparation. Les lettres-plafonds, qui prévoient les mêmes crédits que pour 2024 malgré l'inflation, n'ont pas encore été transmises, ce qui a suscité des critiques de la part des députés Éric Coquerel et Charles de Courson. Le ministre démissionnaire Thomas Cazenave a promis que les documents nécessaires seraient fournis d'ici le 2 septembre, malgré les défis politiques actuels.

Nomination de Michel Barnier – Michel Barnier, nouveau Premier ministre, doit rapidement aborder plusieurs dossiers cruciaux, notamment le budget 2025, la réforme des retraites et l'assurance-chômage. Avec un déficit budgétaire préoccupant et des réformes contestées, il devra prendre des mesures impopulaires pour éviter des sanctions financières tout en répondant aux attentes des partenaires sociaux et politiques. La transition écologique, la crise du logement, et la situation en Nouvelle-Calédonie sont également des défis majeurs auxquels il devra s'atteler.